

LE NOTRE PÈRE (4)

Sylvain Romerowski

Matthieu 6.9-15

Nous avons considéré les trois premières requêtes qui concernent la personne de Dieu, son règne, sa volonté. Elles sont suivies de trois demandes concernant nos besoins. Et nous avons considéré la dernière fois celle qui porte sur nos besoins matériels, les besoins nécessaires à notre subsistance, à notre vie.

La deuxième requête concernant nos besoins est celle du pardon.

La confession des péchés et la demande du pardon tiennent peu de place dans notre culte ou dans nos prières. Pourtant on en a des exemples dans la Bible (Ps 32 ; 51 ; Daniel ; Néhémie). Dans la liturgie réformée suivie chaque dimanche, il y a une place pour la confession des péchés, la demande de pardon et des promesses de grâce. Peut-être avons-nous là quelque chose à retrouver dans notre piété.

Si Jésus invite ses disciples à prier : « Pardonne nous nos offenses », c'est qu'il considère que ses disciples demeurent pécheurs. Ce n'est pas seulement que nous avons péché avant notre conversion. Mais nous continuons à pécher tout au long de notre vie chrétienne. Sinon, nous n'aurions pas besoin de prier ainsi. Jacques affirme : Jacques 3.2. Et Jean : 1 Jean 1.8. Ce n'est pas pour nous encourager à pécher en disant : De toute façon, on n'y peu rien donc peu importe si je pêche. Jean ajoute : 1 Jean 2.1. Il ne s'agit pas de se dire : je m'autorise tel péché et Dieu pardonnera. En fait, demander pardon à Dieu, c'est reconnaître, après coup, que ce que nous avons fait est mal et que nous n'aurions pas dû le faire. Mais faire le mal en se disant : de toute façon, Dieu pardonnera, c'est au fond se moquer de Dieu. Ce n'est pas avoir les dispositions pour bénéficier du pardon de Dieu. Ceci dit, il reste que nous péchons tous.

Le pardon est donc un de nos besoins importants. Aussi la Bible consacre une grande partie de son enseignement au sujet du pardon. Pour comprendre ce besoin, on peut faire appel à l'image de la dette. Le péché ne se réduit pas à un acte qui serait englouti dans le passé. Le péché laisse derrière lui une trace : il entraîne comme une dette. Il faut que la dette soit payée pour que l'ardoise puisse être effacée. La dette, c'est ici l'image d'un poids de culpabilité objective. Je ne parle pas en disant cela du sentiment de culpabilité, qui peut aussi être réel. Mais d'une culpabilité objective, devant Dieu. C'est une manière de dire que le péché entraîne une condamnation et appelle une sanction. Cette culpabilité fait que celui qui a péché doit payer pour sa faute, il doit être sanctionné. D'où l'image de la dette. Et il ne suffit pas, pour régler le problème de la culpabilité, de faire disparaître par une thérapie le sentiment de culpabilité que l'on peut ressentir. C'est une question de justice. Ce n'est pas très populaire de nos jours. Mais c'est biblique. Le péché entraîne une dette à payer. Dieu ne pardonne pas comme cela, sans qu'il y ait paiement pour la faute, sans qu'un châtement vienne expier la faute. Ce châtement, Jésus-Christ l'a subi pour tous ceux qui mettent leur foi en lui. Et c'est pour cela que nous pouvons recevoir le pardon. La mort de Christ permet d'effacer notre ardoise. Le pardon est donc d'abord une transaction juridique, qui porte nos fautes au compte de Jésus, et nous libère ainsi de la condamnation et de la sanction que nos fautes méritent. Le pardon libère de la culpabilité objective.

Il y a une condition pour bénéficier de la mort de Christ et recevoir le pardon. C'est la repentance. Nous recevons le pardon à partir du moment où nous reconnaissons que nous avons commis une faute, que nous avons offensé Dieu, et où nous demandons son pardon (1 Jn 1.9). Nous ne recevons pas le pardon sur la base de ce que nous pourrions offrir pour l'obtenir, sur la base de ce que nous pourrions faire, mais sur la base du sacrifice de Christ qui a réglé le problème du péché en subissant son châtement. C'est pourquoi Jésus nous enseigne à demander le pardon de Dieu. Il est humiliant de reconnaître ses fautes et de reconnaître, de surcroît, que nous ne pouvons pas régler notre dette nous-mêmes, que nous ne pouvons pas nous-mêmes régler le problème du péché, qu'un autre a dû le faire à notre place et payer très cher pour cela. Mais c'est à ce prix que l'on reçoit le pardon. Nous pouvons le demander pour toutes nos fautes passées. Chaque fois que nous commettons de nouvelles fautes, nous devons le lui demander à nouveau. Nous pouvons aussi le demander pour les fautes involontaires ou celles dont nous ne sommes pas conscients (Ps 19.13).

Jésus ajoute une précision à cette demande : ... Ce n'est pas là ce que nous-mêmes serions portés à ajouter à la demande de pardon. Mais Jésus souligne que nous ne pouvons pas obtenir le pardon si nous ne l'accordons pas aux autres. V.14-15. Ces paroles sont très fortes.

Jésus a encore raconté une parabole à ce sujet : Matthieu 18.21-35

Matthieu 6.14-15. Ceci ne veut cependant pas dire qu'en pardonnant aux autres, nous méritons le pardon, que pardonner aux autres est un moyen de gagner le pardon de Dieu. Mais nous avons dit que la condition pour recevoir le pardon est de reconnaître ses fautes. Si je prends la mesure de mes fautes, la mesure de leur gravité, que je considère quel prix immense Dieu a dû payer pour les effacer, les fautes que d'autres peuvent commettre envers moi ne paraîtront souvent pas grand chose par rapport à celles que j'ai commises envers Dieu. Si je suis au bénéfice d'un si grand pardon, comment puis-je refuser mon petit pardon à telle ou telle personne. C'est ce qu'illustre la parabole que nous venons de lire. Le roi a remis une dette de soixante millions de pièces d'argent, tandis que le compagnon du serviteur ne lui devait qu'une centaine de pièces d'argent : la disproportion entre les deux dettes est énorme. En outre, soixante millions de pièces d'argent constitue une dette que le serviteur n'aurait de toute façon jamais pu rembourser. Et si je reconnais que je ne mérite pas le pardon de Dieu, que ce pardon m'est accordé par grâce, comment puis-je le refuser à autrui. Celui qui a compris cela ne peut que pardonner. Celui qui ne pardonne pas n'a pas les dispositions nécessaires pour recevoir lui-même le pardon.

On constate d'ailleurs parfois que le refus d'accorder son pardon à autrui s'accompagne du refus du pardon pour soi-même.

Mais il faut à ce propos préciser un certain nombre de choses. Car dans notre culture, et aussi souvent dans nos milieux, on appelle pardon quelque chose qui ne correspond pas à ce que la Bible nomme pardon.

Remarquez tout d'abord que le pardon est comparé à une remise de dette, comme je l'ai dit tout à l'heure. Le roi remet la dette. Le débiteur n'a plus à payer. Il est libéré de sa dette. C'est une image du pardon de Dieu : par le pardon, Dieu libère de la culpabilité objective, libère de la nécessité de payer pour nos fautes par un châtement. Pardonner donc, c'est libérer de la culpabilité objective, de sorte que le pécheur n'a plus à être sanctionné.

Une remise de dette, c'est un acte juridique, une transaction juridique. Et le pardon de même. C'est un acte juridique, une transaction par laquelle notre péché est imputé à Christ qui paye à notre place.

Un acte juridique, c'est un acte qui intervient entre la personne qui a subi l'offense et le coupable. Imaginez que le roi de la parabole se dise simplement à lui-même : « je remets sa dette à mon serviteur », mais sans le communiquer à son débiteur. Le débiteur n'en saura rien. Il croit qu'il a toujours cette dette à payer et il va essayer de la payer. Remettre une dette en son for intérieur, sans le signifier à son débiteur, cela n'a aucun sens. Pour remettre la dette, le roi le fait savoir à son serviteur. Éventuellement, un créancier remet à son débiteur un écrit qui atteste que le débiteur est quitte de sa dette.

Il en est de même du pardon. Pardonner à autrui ne se fait pas en son for intérieur, ce n'est pas un acte qui s'effectue en privé, seul avec soi-même. Le pardon doit être exprimé à celui qui a commis l'offense : pardonner, c'est dire à celui qui m'a offensé : « je te pardonne », « je ne t'en veux plus ».

Or souvent, on parle du pardon pour une démarche que l'on fait en soi-même. Par exemple, on dit à une personne qui a été victime d'un père violent qu'elle doit pardonner. Par là on entend, qu'elle doit cesser d'en vouloir à son père, qu'elle doit cesser de ressasser le mal qu'il lui a fait, abandonner l'amertume. En ressassant, la personne se fait du mal à elle-même : c'est comme prolonger le mal que lui a causé son père. On lui dit qu'il faut pardonner et par là on entend une démarche simplement personnelle. Peut-être d'ailleurs que le père est décédé, ou que la personne n'a plus de contact avec lui et ne sait pas où il est. Ce qu'on appelle pardon est une simple démarche personnelle, avec soi-même. Mais c'est une mauvaise compréhension de ce qu'est le pardon. Ce n'est pas ce que la Bible nomme pardon.

Ce que la Bible appelle pardon n'est pas une démarche que l'on fait en soi-même, seul avec soi. Le pardon intervient dans la relation avec la personne qui a commis l'offense. Le pardon, c'est dire à la personne qui a commis l'offense : « je te pardonne, je ne te tiens plus rigueur, je ne demande pas que tu sois sanctionné par Dieu pour ta faute ». C'est bien comme cela que Dieu nous pardonne.

En fait, Dieu seul peut pardonner les péchés. Lorsque Jésus a déclaré au paralysé : « tes péchés sont pardonnés », les théologiens de l'époque se sont offusqué en considérant que Dieu seul peut pardonner les péchés. Ils avaient raison sur ce point. Si Jésus peut dire : « Tes péchés sont pardonnés », c'est parce qu'il est Dieu, mais ces théologiens ne voulaient pas le reconnaître comme Dieu. Dieu seul peut pardonner les péchés. Dieu seul peut libérer de la culpabilité objective, Dieu seul peut libérer de la condamnation et de la sanction encourue par le pécheur.

Alors en quoi consiste notre pardon envers autrui ? Notre pardon envers autrui découle du pardon de Dieu. Pardonner, c'est reconnaître que Dieu a pardonné. C'est dire à celui qui a commis l'offense : Dieu t'a pardonné, tu es quitte de ta dette, tu n'as pas à payer pour ta faute, et je ne demande pas que tu paies pour ta faute, je ne t'en tiens plus rigueur. Je te pardonne moi aussi.

Ceci appelle une nouvelle précision. À qui Dieu accorde-t-il son pardon ? À tous les hommes ? Non. Nous l'avons souligné tout à l'heure. Dieu pardonne à ceux qui se repentent. Or, souvent, on dit qu'il faut pardonner de toute façon à ceux qui nous ont causé du tort. Au fond, cela revient à dire que nous devrions faire mieux que Dieu. Dieu pardonne à ceux qui se repentent, et nous devrions pardonner à tous, même s'ils ne se repentent pas. Ce n'est pas ce que Jésus a enseigné. Luc 17.3b-4. Dans la prière du Notre Père, il établit bien une relation entre notre pardon et le pardon de Dieu.

Comme je l'ai dit précédemment, pardonner à quelqu'un, c'est reconnaître que Dieu lui a pardonné. Et Dieu a pardonné si la personne qui m'a offensé s'est repentie.

Maintenant, la repentance peut s'exprimer de manières diverses suivant les circonstances. En général, la personne demande pardon. Si sa faute est réparable, une

repentance authentique requiert que la faute soit réparée. Peut-être que la personne n'est pas consciente de m'avoir causé du tort, qu'elle ne s'en est pas rendue compte. La Bible donne ici un conseil de sagesse : Lévitique 19.17-18. Cultiver la rancœur au lieu de reprendre la personne peut nous conduire à lui faire du mal à notre tour. Parfois, si la faute est légère, pas grave, mais que la personne manifeste envers nous une bonne attitude générale, on peut passer sur la faute sans plus. Allez reprendre quelqu'un pour des brouilles et accumuler les reproches pour des brouilles finira par être contre productif. Nous sommes aussi exhortés à nous supporter les uns les autres. Nous avons tous nos défauts, nos mauvaises manies, nos traits de caractère. Rappelons cette parole de Jésus : Matthieu 7.1-5.

Nous sommes appelés à pardonner à ceux qui se repentent. Or parfois, on demande à des personnes de pardonner alors que les conditions ne sont pas réunies. Voici un exemple. Une chrétienne a été calomniée par un membre de son Église qui a raconté des choses fausses sur son compte à plusieurs personnes. Cette femme est blessée. Elle cesse de participer aux réunions de l'Église. Les responsables de l'Église vont la trouver et lui demandent de pardonner au frère fautif et de revenir dans l'Église. Ces responsables commettent deux erreurs, en fait deux fautes. La première faute, c'est qu'ils n'assument pas leur responsabilité envers le frère qui a calomnié cette femme. C'est d'abord ce frère qu'ils devraient aller trouver, le reprendre et l'inviter à demander pardon et à rétablir la vérité. Et s'il refuse, alors c'est aux responsables de l'Église qu'il incombe de rétablir la vérité dans l'Église et de dénoncer publiquement la calomnie dont cette femme a été victime. Il est bien plus facile d'aller demander à la femme de pardonner que d'aller trouver celui qui l'a calomniée et de l'appeler à la repentance. Mais ne pas accomplir cette démarche envers le frère coupable, c'est une faute. La seconde faute consiste justement à demander à la femme de pardonner sans qu'il y ait eu réparation, sans que la vérité ait été rétablie, sans que le calomniateur ait demandé pardon et reconnu sa faute. Cela va culpabiliser cette femme pour ne pas avoir pardonné. Du coup, on transforme la victime en coupable, coupable de n'avoir pas pardonné. Or on comprend que cette femme ne retourne pas à l'Église tant que la vérité n'a pas été rétablie et que les calomnies sur son compte circulent, ou sont dans la tête des gens.

Jésus demande nous de pardonner à ceux qui se repentent.

Je reviens au discours courant, qui appelle pardon quelque chose qui n'est pas la pardon au sens biblique. Quant on appelle pardon une démarche que l'on fait seul avec soi-même, on confond en fait le pardon avec l'abandon de la colère, de l'amertume, du ressentiment, de la rancœur, de l'animosité, parfois du désir de vengeance contre quelqu'un qui nous a causé du tort. Cultiver ce genre de sentiments contre quelqu'un, ressasser le mal qu'on nous a fait nous ronge, cela nous fait du mal à nous-mêmes. On a effectivement besoin d'abandonner l'amertume, la rancœur, la colère, le ressentiment, l'animosité. Nous devons pouvoir arriver à surmonter cela jusqu'au point où nous pouvons souhaiter le bien de la personne qui nous a causé du tort. Et cela peut demander du temps et un travail sur soi. Cela est possible en remettant la chose à Dieu, et éventuellement même en laissant à Dieu le soin de faire justice s'il n'y a pas de repentance de la part de celui qui a commis l'offense. Mais pardonner, c'est autre chose. Le pardon ne peut intervenir que lorsqu'il y a reconnaissance de tort par celui qui a commis l'offense, demande de pardon, et, le cas échéant, réparation. Le pardon se vit dans la relation avec la personne qui a fait du tort. Nous n'avons donc pas à pardonner à tout le monde. Par contre, nous devons être disposés à pardonner. Nous pouvons offrir le pardon. Et même, si c'est possible, et ce ne l'est pas toujours, une attitude bienveillante de notre part envers la

personne qui nous a offensée, lui faire du bien, pourra contribuer à l'amener à la repentance.

Jésus a manifesté sa disposition à pardonner à ceux qui l'ont fait mettre à mort et à ceux qui l'ont crucifié. En effet, sur la croix, il a prié : « Père, pardonne leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font » (Lc 23.34). Alors on pourrait croire que Jésus a pardonné. Cependant, il ne dit pas : « Je leur pardonne ». Il demande à son Père de pardonner. Ensuite, Dieu a-t-il pardonné ? Aux Israélites qui se sont ensuite repentis, il a certainement pardonné. Mais pas aux autres. En effet, moins de quarante ans plus tard, Jérusalem et son temple ont été détruits par les Romains. Bien des Juifs ont été massacrés. Et le NT présente ces événements comme un jugement de Dieu sur le peuple d'Israël qui, globalement, a rejeté son Messie. Dieu n'a pas pardonné à ceux qui ne se sont pas repentis. Donc il faut comprendre la prière de Jésus comme sous-entendant : Pardonne leur s'ils remplissent les conditions, s'ils se repentent. Et cette prière manifeste la disposition de Jésus à pardonner à ceux qui ont été directement impliqués dans sa mise à mort et qui se repentiraient ensuite.

Pardonne-nous nos offenses...

Il ne suffit pas d'obtenir le pardon. Nous avons besoin d'être libérés de l'emprise du péché dans notre être et notre vie. C'est le sens de la troisième demande.

Je ne suis pas sûr de la traduction exacte : l'idée est soit que Dieu ne nous laisse pas être exposés à la tentation, soit qu'il ne nous laisse pas succomber à la tentation lorsqu'elle se présente. Quoiqu'il en soit, lorsque nous considérons notre faiblesse, il est légitime de souhaiter ne pas avoir à affronter la tentation, ou ne pas avoir à affronter une tentation trop forte. Nous ne sommes pas des super chrétiens qui regarderions la tentation comme une occasion de démontrer notre force par la résistance que nous allons lui opposer. Conscients de notre faiblesse, des risques que la tentation peut comporter, nous pouvons demander à Dieu que nous ne soyons pas exposés à la tentation. Je ne suis pas si fort que je peux être sûr de surmonter toute tentation. D'un autre côté, Dieu n'a pas promis de nous épargner toute tentation. Nous savons par expérience que la tentation de mal faire, ou de ne pas faire le bien, se présente à nous de mille et une manière. Nous n'échappons pas à la tentation. Aussi avons nous besoin du secours divin pour la surmonter, pour ne pas y céder, pour sortir vainqueur de l'épreuve. Comme Jésus l'a dit à ses disciples, priez pour ne pas céder à la tentation. Sans l'aide de Dieu, nous risquons bien de tomber. Avec son secours, avec l'œuvre de son Esprit en nous, nous pouvons éviter de céder à la tentation. Pour cela, il faut le vouloir, le demander et agir en conséquence. Cela suppose aussi de ne pas se mettre volontairement dans une situation où nous serions exposés à une tentation. Par exemple en cultivant une mauvaise fréquentation. Et nous pouvons alors saisir la promesse exprimée par Paul : 1 Corinthiens 10.13.

Je ne sais pas trop non plus s'il faut préférer la traduction délivre-nous du malin ou délivre-nous du mal, mais cela ne change pas grand chose en pratique. Ce qui est demandé ici est la victoire sur le tentateur, ou la victoire pour ne pas commettre le mal que nous pouvons être tentés d'accomplir.

Cette demande ne nous dispense pas elle non plus de fournir des efforts pour résister à la tentation. Mais elle est motivée par la conscience que sans le secours de l'Esprit, nous n'irons pas loin.

Cette troisième demande nous montre en tout cas que la sanctification, mener une vie sainte, dans l'obéissance à Dieu, doit être une préoccupation majeure, un objectif important dans notre vie. Elle rejoint la troisième demande de la première partie : que ta volonté soit faite. Mais elle la rapporte plus précisément à nous.

Quelle place tient le souci de la sainteté, de l'obéissance à Dieu dans notre vie et dans nos prières ? Jamais assez !

John Stott remarque que les trois demandes évoquent les œuvres propres à chacune des trois personnes de la Trinité. C'est le Père, en tant que Créateur et en tant que celui qui gouverne le monde, qui répondra à nos besoins vitaux. C'est grâce à la mort expiatoire de Christ que le Père nous accorde le pardon. C'est par l'Esprit œuvrant en nous que le Père nous fera sortir vainqueur de l'épreuve qu'est la tentation.

À toi appartiennent le règne, la puissance et la gloire.

Lorsque le diable a tenté Jésus, il a voulu faire croire qu'il détenait le règne et la gloire et il a proposé de les donner à Jésus. Matthieu 4.8. En se révoltant contre Dieu, le diable a voulu usurper le règne et la gloire de Dieu. Et il a essayé d'entraîner Jésus sur le même chemin. Il fait aussi cela avec nous. Sa tentation consiste à nous faire croire que nous allons être libres de faire ce qui nous plaît, et maîtres de notre vie, donc que nous allons régner sur notre destinée en en faisant ce que nous voulons. En fait, lorsqu'il nous tente, le diable cherche à s'assurer le règne sur notre vie, en nous faisant croire qu'il nous apportera la liberté, et la maîtrise de notre destinée.

Mais le règne et la gloire appartiennent à Dieu, ainsi que la puissance et Dieu est bien plus puissant que le diable.

le règne : c'est pourquoi nous prions que le règne de Dieu se réalise dans l'histoire et dans notre vie.

la puissance : ainsi Dieu est capable de répondre à notre prière et d'exaucer chacune des six demandes.

La gloire : c'est pourquoi il est digne d'être reconnu comme saint, adoré comme Dieu. Et nous avons à lui rendre gloire, par notre culte, mais aussi par notre manière de vivre.